

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : COROMPT
Prénom : Denis
Adresse : 2 Rue Henri Sauvinet
CP Ville : 26200 MONTELIMAR
Téléphone : 06.66.01.68.96
Mail : matcla@free.fr
Lien de parenté : Père

LE LOCATAIRE :

Nom : COROMPT
Prénom : Mathieu
Date de naissance : 2000-12-16

Adresse : Idem parents
Téléphone : 06.52.69.48.26
Mail : matm1612@gmail.com

Article 1

Résidence StudiOmega

42000 Saint-Etienne

Bâtiment : A - Etage : 6 - Apt. N° St63 - Surface : 33m²

Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :

- Une pièce principale avec coin cuisine
- Une salle d'eau avec WC
- Un coin nuit : en mezzanine / attenant

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 16 août 2018
Expirera le : 15 août 2019

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3 des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 450.00 €*

Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance (hors effets personnels) et responsabilité civile.

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des conditions générales ou pourra être modifié en cas de renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le montant du dépôt de garantie est de : 450.00 €
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 300.00 €

Fait à Saint-Etienne, le 18 juin 2018

En 3 exemplaires originaux